

Bulletin de la Société d'études des Hautes- Alpes

Société d'études des Hautes-Alpes. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. 1978.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Le disque est accompagné de 12 diapositives qui représentent avec les paysages de la contrée, les activités nouvelles; une notice accompagne ces diapositives; elles contiennent un rapide résumé de l'évolution démographique de la contrée et des changements apportés par l'installation de la station; à chaque diapositive correspond un texte qui permet son utilisation pédagogique.

P. PONS.

MOUTONS ET BERGERS DES ALPES ET DES CAUSSES. Magazine sonore illustré. B.T. SON n° 864. Editions de l'Ecole Moderne française. C.E.L.B.P. 282. 06403 Cannes. Un disque S 45 t., 12 diapositives, un livret. Prix : 42 F.

Les réalisateurs de cette « B.T. » sont MM. Jean-Pierre Jaubert, Yves Donnadille, Raymond Blancas, Georges Bellot, Aimé Leclerc, Gilbert Tapie, avec le Contrôle de la Commission Audiovisuelle de l'Institut coopératif de l'Ecole Moderne sous la direction de Pierre Guérin et Gilbert Paris. Ont participé à cette réalisation : M^{me} Madeleine Julien et M. André Jouve, à Etoile (Hautes-Alpes), M. Yves Veyrier de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), en transhumance au Refuge des Mottets (Savoie), MM. Jean Giniez, Henri Vinas et Léonce Christol de Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron), MM. Pierre Cambon et Jean Guiber de la Société Rigal à Roquefort (Aveyron).

Le disque B.T.S. 864. 7 E Part 81.514.P.AL. dans sa face 1 est consacré aux Hautes-Alpes : Mme Madeleine Julien et M. André Jouve répondent aux questions concernant la naissance de l'agneau, la nourriture des agneaux l'hiver et des chèvres l'été, les qualités du bon berger ainsi que celles du bon chien; la face 2 contient les interviews du berger de Saint-Martin-de-Crau, estivant en Savoie ainsi que des éleveurs et des affineurs de fromage au Larzac et à Roquefort.

Les diapositives illustrent ces interviews, leur utilisation est facilitée par la publication d'un livret qui complète et explicite parfois le texte du disque.

On peut constater l'aisance des bergers des Hautes-Alpes comme ceux des Causses à manier le français, mais on peut aussi remarquer les différences d'accents des Hautes-Alpes, de Provence et de l'Aveyron; on notera chez Mme Julien la prononciation de l'« r » légèrement roulé, qui ne se rencontre plus chez nous que chez les personnes âgées. On sent la langue d'oc sous-jacente et la traduction de certains mots provençaux est donnée dans le texte.

P. PONS.

Jean-Pierre JAUBERT, Yves DONADILLE, Raymond BLANCAS, Georges BELLOT et Gilbert PARIS. *HISTOIRES DE BERGERS.* Document sonore de la Bibliothèque de Travail. Institut coopératif de l'Ecole Moderne. Publication de l'Ecole moderne française de pédagogie Freinet. Coopérative de l'Enseignement laïque. B.P. 282. 06403 Cannes. Disque 33 t 1/3. D.S.B.T. 18 x Parte. 81.516. Photo P. PETIT, G. ROT. Prix : 13,80 F.

Célestin Freinet, originaire des Alpes-Maritimes avait des attaches familiales dans les Hautes-Alpes. Il est à l'origine d'un important mouvement de rénovation pédagogique qui a donné naissance à l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Les Hautes-Alpes comptent des participants actifs à ce mouvement, qui ont contribué à la réalisation de cette « B.T. » (Bibliothèque de Travail), ainsi qu'à celle dont l'analyse va suivre.

Le but de ces « B.T. » est de fournir des documents qui permettent de mettre les élèves en contact avec les réalités vivantes dans les domaines les plus divers.

Le disque « Histoire des bergers » contient une interview de M. Yves Veyrier de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) en transhumance au refuge des Mottets, par Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

Sur la face 1 sont évoqués l'équipement du berger, son emploi du temps quotidien, sa vie dans la montagne, ses difficultés, notamment celles causées par la présence des vipères. La face 2 raconte plus particulièrement les moments difficiles : le mauvais temps, le froid, la neige, les accidents. La fin du disque est consacrée à l'ancienne forme de transhumance à pied, la traversée des villages au chant des sonnailles « Ça faisait joli ! », mais les conditions modernes ont imposé le transport plus prosaïque en camion-automobile.

L'expression aisée, simple et directe du berger ainsi que son accent de Basse-Provence donnent à ce document un incontestable caractère d'authenticité; nous sentons que la langue provençale est sous-jacente : elle jaillit parfois sous la forme d'un mot ou d'une expression; une ou deux questions auraient pu nous renseigner sur la place que tient encore dans la vie des bergers d'aujourd'hui, la « lengo di pastre e gènt di mas ».

P. PONS.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT...

Nous avons reçu une longue lettre, très aimable, de M. Oddon Vallet dont nous avons analysé l'ouvrage, « *Hommes et nature en montagne — Les Hautes-Alpes* », dans notre Bulletin de l'année 1976, p. 131-134. M. Vallet nous remercie de cet article qui « témoigne d'une lecture minutieuse du livre, ce qui change agréablement des comptes rendus passe-partout. De plus, vous relevez justement plusieurs erreurs de détail que j'ai commises » nous dit-il. Mais, il nous signale aussi quelques petites inexactitudes et il nous demande d'en informer nos lecteurs.

Tout d'abord, « ayant effectué 23 séjours de vacances dans les Hautes-Alpes depuis 15 ans et ayant habité Briançon pendant deux ans », il n'est pas un touriste de passage.

S'il regrette d'avoir emprunté certains passages à l'ouvrage de M. Mériaudeau sans le citer, il affirme, par contre, n'avoir jamais vu celui de MM. Chauvet et Pons. Les analogies signalées relèvent d'une pure coïncidence (ce même accident lui est arrivé pour un livre sur l'E.N.A.). S'il a fait l'éloge de ce livre dans sa bibliographie, c'est qu'il en prévoyait, de confiance, la qualité. « Mais, pour le reste, nous écrit-il, je me suis surtout référé à des documents administratifs dont les auteurs n'aiment pas forcément qu'on les cite ».

Enfin, sa lettre se termine par un éloge de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes « qui, par l'abondance et la qualité de ses publications, l'emporte de beaucoup sur ses homologues de nombreux départements ». Dont acte !

S. E.

OUVRAGES REÇUS :

- *Montagne nostre*. Sezione di Cuneo del Club Alpino Italiano.
- René WILLIEN. *Cerlogne (1826-1910)*. Noutro dzen patoué. N° 7 et 8. Aoûste.
- Marie MAURON. *L'Ombre portée - Tradition de Provence*.
- René JOUVEAU. *Histoire du Félibrige*. Tome II.
- *Pinerolo*. Trimestriale d'informazioni dell'Amministrazione Comunale. Quarto trimestre 1977.